

PRÉFET DE LA GIRONDE

Direction départementale
des territoires et de la mer
de la Gironde

Service Maritime et Littoral

AVIS AUX NAVIGATEURS DU BASSIN D'ARCACHON n° 25/2013

Arcachon, le 21/08/2013

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés qu'en raison du déroulement d'un spectacle pyrotechnique à 22 h 30, **le dimanche 25 août 2013**, au village de l'Herbe – commune de Lège Cap-Ferret, le mouillage et la navigation des navires et engins nautiques seront interdits.

Un périmètre de 160 m de sécurité en mer sera donc interdit à la navigation autour de la zone de tir.

– 1° 13.878455' Ouest et 44° 41.606552' Nord

Il est demandé aux usagers de naviguer prudemment à proximité.

L'Ingénieur Divisionnaire des Travaux Publics
Pierre VEDRINE
Chef de l'unité Gestion de l'Espace
Maritime et Littoral

